

***L'INTÉGRATION DE PERSONNES DÉMUNIES  
À UN PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
EN MATAWINIE  
PAR LEUR PARTICIPATION À UN ORGANISME  
D'AIDE ALIMENTAIRE***

***Céline Poissant  
et  
Thérèse McComber***

***Rapport synthèse - Mai 2010***



**CENTRE COMMUNAUTAIRE  
BÉNÉVOLE MATAWINIE**



***Les participations citoyennes des personnes défavorisées  
au développement local durable en Matawinie***

***Représentations et influences possibles  
d'organismes d'aide alimentaire et de municipalités***

**Rapport synthèse**

**Céline Poissant  
et Thérèse McComber**

**Mai 2010**

Réalisation de l'étude, traitement des données  
(transcription des entrevues), analyse et rédaction :  
McComber

Céline Poissant et Thérèse

On peut se procurer une copie de ce document en communiquant avec le :

Centre communautaire bénévole de Matawinie  
562, De l'Église  
Chertsey (Québec) J0K 3K0  
Téléphone : (450) 882-1089 ou 1-888-882-1086  
Télécopieur : (450) 882-1086

Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention versée conjointement par l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière et le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Le genre masculin employé dans le texte sert à identifier aussi bien les femmes que les hommes. Il permet à la fois d'alléger le texte et de renforcer l'anonymat des informateurs et informatrices à la source des données.

## MISE EN CONTEXTE

L'idée de cette recherche est née dans la foulée des travaux de l'atelier *Agriculture et alimentation* de la *Démarche territoriale de participation citoyenne de la Matawinie*<sup>1</sup> et à la suite de la tenue à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, en octobre 2006, des *8<sup>e</sup> Universités de Pays*. Les initiateurs de cette étude étaient un noyau de personnes du Centre communautaire bénévole Matawinie (CCBM) et du CLSC de Matawinie. Ensemble, ces personnes tentaient de relier deux enjeux importants identifiés au cours du processus de leur démarche territoriale : la participation citoyenne de personnes exclues et la volonté de redynamiser l'agriculture et l'offre alimentaire locales au sein de la MRC.

Lors des 8<sup>e</sup> Universités de pays, après avoir reçu une formation à cet effet, des usagères des cuisines collectives de la Matawinie avaient contribué à la préparation de repas du terroir pour les 150 participants. À cette époque, les membres du futur COPAC-MAAM envisageaient d'intégrer des personnes exclues dans les projets de production, distribution et transformation locales de produits alimentaires qu'ils entendaient parrainer. Ils se demandaient si l'expérience des 8<sup>e</sup> Universités de pays ne pourrait pas constituer un précédent en ce sens. Le contexte apparaissait favorable à ce type de projets novateurs, et les organismes communautaires membres du Réseau des organismes en sécurité alimentaire de la Matawinie (ROSAM) avaient manifesté leur ouverture à y participer. Ces réflexions et ces expériences envisagées touchaient à la possible participation citoyenne des personnes exclues.

Il est apparu intéressant d'explorer, par le biais d'une recherche-action participative, le rôle possible à cet égard des organismes communautaires d'aide alimentaire et des municipalités. Il s'agissait de mieux comprendre si ces deux types d'organisations pouvaient contribuer à amener les personnes exclues à participer activement au développement durable de leur communauté locale. L'objectif principal consistait à mettre en évidence les facteurs susceptibles de faciliter cette participation, notamment ceux associés aux organismes d'aide alimentaire, à leurs usagers et aux municipalités dans lesquelles étaient situés ces organismes.

## MÉTHODOLOGIE

La recherche a été réalisée entre octobre 2007 et septembre 2009. Elle a pris la forme d'une étude comparative de trois cas. Chacun d'entre eux était composé d'une municipalité de la Matawinie au sein de laquelle existait un organisme d'aide alimentaire. Et chacun des cas allait servir en quelque sorte d'illustration d'un contexte particulier susceptible de générer un pattern spécifique d'interactions entre une municipalité, une ressource d'aide alimentaire et des personnes défavorisées ou exclues. L'étude visait à analyser les liens entre ces patterns d'interactions et la possible participation citoyenne de personnes défavorisées dans une démarche de développement durable de leur communauté.

---

<sup>1</sup> Devenu par la suite le Comité de participation citoyenne sur la multifonctionnalité de l'agriculture et l'agroforesterie de la Matawinie, ou COPAC-MAAM.

Les trois cas retenus (municipalités et organismes d'aide alimentaire) étaient respectivement Sainte-Émélie-de-l'Énergie et les Ami(es)s d'Émélie (cas 1); Saint-Jean-de-Matha et du Cœur aux ventres (cas 2); ainsi que Saint-Damien et la Ruche Saint-Damien (cas 3). Les municipalités se distinguaient par la présence dans l'une d'entre elles d'un projet local de participation citoyenne pour le développement durable de la communauté (cas 1), et par la présence de dynamiques communautaires différentes (peu d'organismes communautaires pour le cas 3, quelques-uns pour le cas 1 et une diversité d'organismes communautaires pour le cas 2). Parmi les organismes d'aide alimentaire, deux étaient bénévoles (cas 1 et 2) et un était communautaire (cas 3); un seul avait une mission exclusive en aide alimentaire (cas 2); un ne limitait pas sa clientèle aux personnes défavorisées (cas 3, car les cuisines collectives accueillaient aussi d'autres clientèles); et les activités offertes en aide alimentaire étaient variables (seulement distribution d'aliments et dépannage alimentaire pour le cas 1, auxquels s'ajoutaient des cuisines collectives pour les cas 2 et 3). On trouve, au tableau 1, une présentation globale des trois cas précisant leurs principales caractéristiques.

Tableau 1. Caractéristiques (critères de sélection) des trois cas

Milieux	Critères de sélection	Cas 1; Sainte-Émélie-de- l'Énergie	Cas 2 : Saint-Jean-de-Matha	Cas 3 : Saint-Damien
Municipalités	Présence d'un projet local de participation citoyenne pour le développement durable de la communauté	oui	non	non
	Dynamique communautaire	Quelques organismes communautaires	Beaucoup d'organismes communautaires	Peu d'organismes communautaires
Organismes d'aide alimentaire	Type d'organisme	Organisme bénévole	Organisme bénévole	Organisme communautaire
	Mission exclusive en aide alimentaire	non	oui	non
	Clientèle de l'aide alimentaire	Défavorisée	Défavorisée	Défavorisée et non défavorisée
	Activités d'aide alimentaire	Dépannage, paniers de Noël, Guignolée	Dépannage, paniers de Noël, cuisine collective	Dépannage, paniers de Noël, Guignolée, cuisine collective
	Autres activités	Comptoir vestimentaire	Aucune	Comptoir vestimentaire, éducation populaire

L'équipe de recherche a choisi une méthodologie qualitative et mixte. Cela signifie que plusieurs techniques de collecte d'informations ont été employées successivement, afin de maximiser les chances de mieux comprendre les questions explorées. Les informations obtenues à chacune des étapes ont servi de base à l'étape suivante de la collecte. Une analyse globale de l'ensemble des données a été réalisée par la suite. Elle a porté sur deux niveaux, pour chacune des quatre principales thématiques retenues. Ainsi, des résultats

individuels pour chacun des trois cas étaient d'abord dégagés. Ensuite, ils étaient soumis à une analyse comparative.

## RÉSULTATS

Une synthèse des résultats de l'étude a porté sur chacune des quatre thématiques principales : la description des milieux (municipalités et organismes d'aide alimentaire), leur développement, la participation citoyenne en général, puis celle des usagers des organismes d'aide alimentaire dans le développement de leur milieu. L'angle d'analyse privilégié a été celui des représentations sociales. Ainsi, il s'agissait de mettre en évidence comment les deux groupes d'acteurs se représentaient respectivement ces thématiques centrales. Ces derniers étaient rattachés soit aux organismes d'aide alimentaire (responsables et usagers), soit aux municipalités (maires et directeurs généraux) à l'étude. Par la suite, l'analyse a permis d'identifier les principales caractéristiques des milieux (municipalités et organismes d'aide alimentaire) et des personnes défavorisées qui pouvaient faciliter la participation citoyenne de ces dernières.

### Les milieux

Chacun des trois milieux comportait des **caractéristiques environnementales, économiques et sociales particulières**. De plus, celles-ci s'amalgamaient de façons différentes pour influencer les enjeux locaux, ainsi que le vécu des deux groupes d'acteurs à l'étude. Le niveau municipal des milieux a d'abord été abordé avec les informateurs. Certaines caractéristiques plus marquantes ressortent des descriptions qu'ils ont données.

- Dans le cas 1, l'environnement physique (paysage et tranquillité) semblait faire de la municipalité un milieu agréable à vivre pour tout le monde, indépendamment de ses revenus.
- Dans le cas 2, une combinaison d'éléments semblait expliquer le choix de résider dans ce milieu. Leur importance variait selon les profils des habitants : la campagne près de Joliette et Montréal, la présence de nombreux services et ressources, le bas taux de taxation, le fait que tout le monde se connaisse et se soutienne.
- Dans le cas 3, les raisons d'habiter dans cette municipalité paraissaient plus nettement associées à des sous-groupes spécifiques, ayant des intérêts différents en lien avec des réalités économiques et des styles de vie assez contrastés. Ainsi, on y retrouvait des anciens villégiateurs devenus résidents permanents dans des chalets rénovés au bord des lacs, des jeunes familles et les personnes plus âgées et moins fortunées habitant plutôt au village, des résidents originaires de la municipalité et de nouveaux résidents faiblement enracinés dans le milieu.

Certains **enjeux dominants** ont aussi été identifiés pour les trois municipalités. Ils pouvaient avoir une influence sur les façons locales d'aborder le développement et la participation citoyenne.

- Pour le cas 1, c'était d'abord l'engagement de l'administration municipale dans une démarche d'animation locale dans la lignée de celle qui est menée à l'échelle de la Matawinie. En second lieu venait l'importance accordée à la dimension environnementale du développement durable.
- Pour le cas 2, c'était le fort développement que connaissait la municipalité depuis quelques années. Celui-ci paraissait abordé avec une approche d'abord économique, malgré une sensibilité à ne pas reproduire un développement à l'image de Saint-Jovite, Saint-Donat ou Saint-Michel-des-Saints, générateur d'inégalités sociales.
- Pour le cas 3, c'était les intérêts divergents de groupes d'influence au pouvoir inégal. Notamment, les anciens villégiateurs retraités ne semblaient pas avoir les mêmes intérêts que le reste de la population. Ils se souciaient surtout de préserver la tranquillité du milieu, alors que d'autres souhaitaient plutôt le dynamiser en vue de la création d'emplois.

Ces enjeux prenaient place et forme en s'appuyant aussi sur des **dynamiques communautaires et municipales** différentes. De plus, ces dynamiques étaient vécues différemment par les groupes d'acteurs de chacun des milieux.

- Dans le cas 1, la dynamique communautaire était vue comme étant soutenue par une vie associative active malgré le peu d'organismes présents. D'autre part, la dynamique municipale était marquée par un effort de transparence, une gestion dite « par consentement » et l'ouverture explicite à une participation des citoyens aussi active que possible.
- Dans le cas 2, la dynamique communautaire a été décrite comme étant marquée par un grand nombre de ressources communautaires côtoyant aussi plusieurs services gouvernementaux. Quant à la dynamique municipale, elle semblait caractérisée au niveau de l'administration municipale par une volonté d'efficacité conduisant à la diriger comme une entreprise privée.
- Dans le cas 3, la dynamique communautaire semblait nécessiter des efforts d'activation à l'échelle de la municipalité, puisque plusieurs associations présentes (de lacs notamment) étaient enclines à défendre surtout leurs propres intérêts. D'ailleurs, leurs membres semblaient former des communautés fermées sur elles-mêmes. Quant à la dynamique municipale, elle est apparue marquée par ce clivage social et territorial. On y a observé également une approche stricte de démocratie représentative axée sur la prise de décision dévolue aux élus.

L'étude a aussi permis d'explorer ce que représentaient, pour les informateurs, la **notion-clé** de « **communauté** ». Celle-ci a été abordée en lien avec leurs représentations du milieu et le possible sentiment d'appartenance des habitants par rapport à leur municipalité-milieu-territoire. On a observé ainsi que le recours au mot ou à l'idée de « communauté » n'était un réflexe dans aucun des trois cas.

- Dans le cas 1, un seul informateur utilisait assez systématiquement ce mot. De toute évidence, il était plein de sens pour lui. En général, cependant, pour les autres informateurs de ce milieu, le sentiment d'appartenance des citoyens à ce territoire était plus une détermination par l'environnement (paysage et tranquillité).
- Dans le cas 2, l'utilisation du mot « communauté » n'était pas non plus un réflexe dans les propos des informateurs. Par contre, les préoccupations des bénévoles de l'organisme semblaient tendre vers un mieux-être collectif des usagers qui rejoignait cette notion. Des éléments de nature sociale avaient aussi été mentionnés pour illustrer les forces de la municipalité (tout le monde se connaît et se soutient) et pour expliquer le choix de s'y installer (donc une certaine appartenance à ce milieu).
- Dans le cas 3, les échanges à propos de la notion de communauté avaient contribué à mettre en évidence le fractionnement social de ce milieu. Ainsi, la « communauté » globale représentait pour un informateur une sorte d'âge d'or révolu pour la municipalité. Celle-ci aurait été une communauté à l'époque où sa population était majoritairement composée des vieilles familles de souche. Le milieu social semblait maintenant composé plutôt d'un ensemble de petites communautés parallèles (autour des lacs notamment), ayant peu de liens les unes avec les autres, ou avec les habitants du village.
- On peut noter aussi que, dans les trois cas, la mobilité des populations a été mentionnée par des informateurs comme un facteur contribuant à limiter le sentiment d'appartenance au milieu. Autrement dit, une partie de la population de ces municipalités ne s'était pas vraiment enracinée dans le territoire où elle vivait.

Le deuxième niveau de description des trois milieux a été celui des **organismes d'aide alimentaire**. Au départ, on savait que chacun d'entre eux présentait des caractéristiques particulières le distinguant par rapport aux deux autres. L'étude a montré que les interrelations développées et entretenues par chaque organisme avec le milieu municipal où il se trouvait constituaient aussi des particularités.

- Dans le cas 1, l'organisme représentait d'abord pour les citoyens de la municipalité un comptoir vestimentaire associé à une ressourcerie. C'était un magasin apprécié et fréquenté par diverses clientèles, pas seulement par des personnes défavorisées. Par contre, son volet de distribution alimentaire mensuelle semblait peu connu de la population locale, sauf pour ceux qui y avaient recours. Et même pour ces derniers, c'était plutôt un lieu de passage. Aucun sentiment d'appartenance n'était développé par ces usagers à l'égard de cet organisme de services. Le seul rôle qu'ils y jouaient était de recevoir ce qu'on leur donnait. Sans être en mauvais termes avec les autres organismes locaux ou avec l'administration municipale, l'organisme d'aide alimentaire avait plutôt tendance à fonctionner en vase clos, de façon autonome.
- Dans le cas 2, c'était un peu le contraire. L'organisme en démarrage ne disposait même pas d'un local. Pourtant, il avait établi dans son milieu des ententes de services avec une entreprise privée (entrepôt utilisé pour la distribution alimentaire) et avec un organisme communautaire (cuisine utilisée pour la transformation alimentaire). D'autre part, ses

rapports avec l'administration municipale n'étaient pas parfaitement harmonieux (raison d'être questionnée et demande de soutien refusée). Pour ses usagers, un certain sentiment d'appartenance semblait déjà se développer à l'égard de l'organisme où ils s'investissaient et pour lequel ils nourrissaient des projets. C'était le cas plus particulièrement pour ceux qui cumulaient les statuts d'usagers et de bénévoles, et parfois aussi celui de membres du conseil d'administration.

- Dans le cas 3, l'organisme était bien implanté dans le milieu depuis une douzaine d'années. Il semblait surtout connu par les gens du village qui étaient plus nombreux à le fréquenter. Il l'était moins par les membres de l'administration municipale qui n'avaient que des rapports occasionnels avec ses responsables (annonces d'activités ou demande de soutien dans le cadre du Pacte rural). Comme pour le cas 1, certains citoyens connaissaient surtout le volet comptoir vestimentaire de l'organisme, où ils déposaient parfois des vêtements et objets à donner. Ils pouvaient connaître également son service de distribution alimentaire, mais moins ses activités de cuisines collectives. Certains avaient tendance à croire que l'organisme visait essentiellement des personnes défavorisées. Pourtant, les participants aux cuisines collectives n'appartenaient pas nécessairement à cette catégorie sociale. Dans l'ensemble, malgré son autonomie générale, l'organisme avait développé de bonnes relations avec le milieu, notamment avec l'école. Il représentait une sorte de carrefour pour différents citoyens en demande d'aide, d'entraide ou d'activités collectives.

### **Le développement des milieux**

Les représentations du développement mises en évidence pour chacun des trois cas étaient en lien étroit avec **les caractéristiques de ces milieux** (environnementales, économiques, sociales, politiques). Cependant, d'autres facteurs pouvaient influencer le développement de leur milieu. Parmi eux, on retrouvait **les enjeux** affectant différents sous-groupes de la population, et les jeux de pouvoir s'exerçant entre eux afin de préserver des intérêts particuliers. On retrouvait aussi **les valeurs et les approches** que certains acteurs s'efforçaient de défendre à travers les projets ou les orientations de développement.

- Dans le cas 1, le thème du développement demeurait indissociable de la présence d'une démarche d'animation locale soutenue et même initiée par l'administration municipale. Cette démarche était inscrite dans la foulée de celle qui se déroulait à l'échelle de la Matawinie depuis quelques années, et de nombreuses autres du même type initiées dans différentes localités lanadoises. Elle était en soi le véhicule d'une approche centrée sur le développement durable et la participation citoyenne. Les efforts visaient, en résumé, à amener les citoyens à poser un diagnostic de la situation locale observée et des principales problématiques présentes, puis à élaborer et mettre en œuvre ensemble un plan d'action afin d'améliorer les choses en fonction de priorités définies. Sauf pour une personne qui y était directement engagée, les informateurs de l'organisme semblent être demeurés peu réceptifs à l'approche du développement préconisée. D'ailleurs, la participation de l'ensemble des citoyens à cette démarche a été moins enthousiaste que souhaité, notamment lors d'une journée d'animation locale tenue au printemps 2008. On peut se demander si le rôle important joué par l'administration

municipale dans cette démarche a favorisé ou défavorisé cette participation. La démarche se poursuivait tout de même, et différents axes de travail avaient été retenus et confiés à des comités.

- Dans le cas 2, le développement était un enjeu central pour ce milieu vivant depuis quelques années un certain boom de construction résidentielle, accompagné de l'ouverture de nouveaux commerces et de l'installation récente sur le même territoire d'institutions nouvelles (CHSLD-CLSC) et de services gouvernementaux divers (CLE, CLD, CJE, etc.). L'administration municipale semblait adopter une conception surtout économique du développement en cours qu'il fallait soutenir. On y a noté tout de même une sensibilité à un aspect social : le désir d'éviter un développement du type de ceux observés à Saint-Jovite, Saint-Donat ou Saint-Michel-des-Saints. À ces endroits, le développement semblait avoir mené à l'accentuation d'inégalités sociales entre les riches villégiateurs nouvellement installés et les résidants permanents moins fortunés. Les propos des informateurs de l'organisme, au sujet du développement du milieu, laissaient voir plus de préoccupations de nature sociale. Celles-ci portaient sur le besoin de logements à loyer modique, d'activités pour les jeunes, de médecins sur place et d'accessibilité des ressources pour les citoyens n'habitant pas le village.
- Dans le cas 3, la vision dominante du développement semblait correspondre à celle du groupe dominant au pouvoir. Ce dernier semblait représenter principalement des personnes retraitées, anciens villégiateurs relativement aisés financièrement et résidant maintenant de façon permanente au bord d'un lac. La vision privilégiée du développement consistait à préserver le plus possible la tranquillité et la beauté de l'environnement, des acquis pour les résidants des lacs. Selon des acteurs attachés à d'autres groupes sociaux (familles de souche, informateurs liés à l'organisme d'aide alimentaire), cette orientation ne prenait pas suffisamment en compte leurs intérêts différents. Elle ne se préoccupait pas de création d'emplois pour retenir les jeunes familles. Elle n'envisageait pas non plus la possibilité de faire des aménagements en vue de favoriser l'accessibilité de tous aux beautés naturelles du territoire.

Les informateurs ont aussi été interrogés au sujet du développement durable et du développement des communautés. Plus souvent qu'autrement, ils avaient une connaissance limitée de ces approches. Celle du **développement des communautés** était généralement inconnue et mystérieuse, sauf pour un informateur du cas 1. D'autres informateurs ont quand même essayé d'expliquer ce que ça pourrait être. Ils ont suggéré des liens avec le soutien de la communauté, puis avec une collaboration nécessaire entre les différents acteurs présents dans la municipalité : organismes communautaires, CLSC, administration municipale, chambre de commerce.

**Le développement durable** a semblé plus connu, mais il ne suscitait pas pour autant un enthousiasme unanime.

- La municipalité 1 y adhérait pleinement, tout en accordant une grande importance à la dimension environnementale. Pour leur part, les deux autres municipalités ne semblaient pas endosser aussi spontanément cette vision du développement.

- Des réserves à l'égard du terme « *trop vaste* » de développement durable ont été exprimées dans la municipalité 2.
- Dans la municipalité 3, la notion était interprétée différemment selon les informateurs. Par exemple, certains l'associaient à la durabilité des constructions, d'autres à la préservation du potentiel municipal pour les enfants dans 20 ans. De plus, la dimension environnementale a été abordée surtout en fonction de contraintes perçues pour les projets domiciliaires.

Finalement, les milieux à l'étude et leurs leaders municipaux ne semblaient pas avoir adopté consciemment une ***approche théorique particulière du développement***.

- Le cas 1 demeurerait une exception, puisque la municipalité avait adhéré aux orientations du développement durable.
- Dans le cas 2, la vision du développement était assez clairement dominée par la dimension économique. Cependant, les informateurs ne se référaient pas à des concepts théoriques précis (par exemple, développement « territorial » ou « local » ou « économique communautaire » ou autre). Pour ceux de la municipalité et pour ceux de l'organisme d'aide alimentaire, le développement était « simplement » le développement. C'était quelque chose auquel il fallait s'ajuster au fur et à mesure, en tentant de suivre le rythme accéléré des nombreux projets se succédant. Le développement semblait donc représenter une sorte d'équivalent du « progrès qu'on n'arrête pas ».
- Dans le cas 3, au contraire, le développement se présentait surtout comme une affaire à tenir bien en laisse pour l'empêcher de « partir en peur ». C'était, du moins, le point de vue du groupe dominant. D'autres, par contre, défendaient une vision du développement plus proche de celle des informateurs du cas 2. Celle-ci, cependant, ne correspondait pas à la réalité vécue dans ce milieu.

Dans les trois cas, le thème du développement n'avait rien de neutre. Il était toujours attaché à ***des enjeux***. Chacun des milieux était marqué par ***une dynamique municipale et une dynamique sociale particulières***, et les groupes en présence défendaient ***des intérêts pas nécessairement convergents***. On notait pourtant que la dimension sociale du développement n'avait été priorisée dans aucun des cas, par aucun des groupes d'informateurs. Ainsi, en général, leurs conceptions du développement apparaissaient presque « naturellement » marquées par l'influence dominante de la sphère économique. L'appartenance de la moitié des informateurs à des groupes plus défavorisés de la population ne semblait rien y changer fondamentalement.

Les usagers et les responsables rencontrés dans les trois ressources d'aide alimentaire n'ont pas parlé du développement comme d'une question politique qui les aurait concernés directement. Ils n'ont pas semblé y avoir réfléchi dans l'optique précise d'améliorer le sort des personnes démunies. Ils étaient loin de songer à « *subordonner les marchés à leurs aspirations sociales* » (Edelman et Haugerud, 2005, p. 39), ou à mettre leur énergie dans un développement conçu comme un « *processus de transformation sociale* » (Max-Neef, cité

par Côté, 2009, p. 51-52). Ils ne semblaient pas non plus se rappeler qu'à l'origine, l'idée du développement avait été forgée justement « *dans l'objectif de lutter contre la pauvreté* » (*ibid.*, p, 35-36).

Par contre, le développement d'aucune des municipalités ne semblait pris en charge par des experts en ce domaine, aux « *savoirs issus de plusieurs disciplines* » (Jean, 2006, p. 468-470). Il paraissait donc encore relativement « contrôlé » ou « contrôlable » au niveau municipal. Un palier démocratique où, en principe, comme l'ont rappelé plusieurs informateurs de ce milieu, les citoyens pouvaient encore jouer un rôle actif.

### **La participation citoyenne en général**

Dans l'étude, la participation citoyenne en général a été abordée comme celle - possible, attendue ou souhaitée - de toutes les personnes ayant le statut de citoyen. Ce statut a été associé implicitement au fait pour des personnes de résider dans une municipalité où elles pourraient exercer d'une façon ou d'une autre un rôle conféré par ce statut. Dans les trois cas, on a commencé par explorer comment les informateurs se représentaient un citoyen. L'analyse a montré que leurs **représentations du citoyen** coïncidaient assez bien avec celles qu'ils se faisaient des milieux et du développement.

- Dans le cas 1, le citoyen était vu comme une figure essentielle de la dynamique municipale. Cette représentation était cohérente avec le soutien accordé par l'administration municipale à une démarche d'animation locale. Le citoyen idéal était vu comme actif, participatif et constructif. On admettait quand même des contraintes à sa participation, comme la pauvreté intellectuelle, la difficulté à s'exprimer, la maladie, les difficultés familiales, ou encore une limite de disponibilités pour la tranche d'âges des 30 à 55 ans, mobilisés par le travail et la vie familiale. Un informateur de l'administration municipale avait malgré tout déploré l'écart observé entre cet idéal et la réalité. À son avis, les citoyens de sa municipalité avaient une attitude de consommateurs exigeants. Du côté de l'organisme, on voyait surtout le citoyen comme l'habitant d'une municipalité.
- Dans le cas 2, le citoyen avait aussi été défini d'abord comme l'habitant d'un milieu-territoire par les informateurs de l'administration municipale. Par contre, pour ceux de l'organisme, il avait été plutôt défini en fonction de son rattachement à une société. Du côté de l'administration municipale, on associait aussi ce statut de citoyen à un certain engagement passif. Ainsi, le citoyen pouvait recevoir des services, mais on s'attendait à ce qu'il assume quelques responsabilités de base (respect du milieu et des gens).
- Dans le cas 3, les informateurs de l'administration municipale se représentaient le citoyen d'un point de vue surtout administratif, et même un peu négatif. On le considérait comme un payeur de taxes ayant des droits et qu'il fallait respecter. On pouvait aussi le voir comme un chialeux, un payeur de taxes exigeant. Les informateurs de l'organisme voyaient d'abord le citoyen comme un résidant, une personne habitant un village.

La représentation du citoyen était aussi associée à une **représentation de son rôle**, du type de participation attendu de lui. Dans les trois cas, des informateurs ont abordé spontanément

cet aspect. Ils avaient parlé de façon plutôt vague du devoir ou de la possibilité pour les citoyens de « *participer* » ou de « *s'impliquer* » dans la vie de leur milieu. Cette participation pouvait éventuellement avoir pour but de « *changer de quoi* ».

- On a noté, dans les cas 2 et 3, que de nombreux informateurs ont eu tendance à confondre la notion de participation citoyenne avec celle de l'engagement bénévole. En même temps, ils déploraient le nombre limité de bénévoles disponibles et le fait que ce soit « *toujours les mêmes* » qui s'engagent à ce titre.

Concernant **la place faite aux citoyens dans la municipalité** afin qu'ils puissent y participer d'une façon ou d'une autre, les informateurs des trois administrations municipales ont mentionné le même genre d'instances ou de tribunes où ils pouvaient s'exprimer ou jouer un rôle plus actif. Ces instances étaient principalement les assemblées du conseil municipal et les différents comités (selon les cas, urbanisme, environnement, loisirs, pondération, diversification économique, commission jeunesse).

- Dans le cas 1, évidemment, la possibilité de participer à la démarche d'animation locale avait été mentionnée. Les informateurs de cette administration municipale avaient également mentionné d'autres lieux possibles d'expression et d'information pour les citoyens de la municipalité : le bulletin municipal et le site Internet.

Dans chacun des trois cas, pourtant, l'exploration de **la dynamique municipale** avait montré que peu de citoyens participaient aux assemblées du conseil municipal. De plus, celles-ci intéressaient peu les informateurs des organismes d'aide alimentaire à l'étude (les responsables autant que les usagers).

### **La participation citoyenne des usagers des ressources d'aide alimentaire**

La participation citoyenne des personnes fréquentant un organisme d'aide alimentaire était le dernier thème abordé dans l'analyse de cas. C'était, finalement, l'objet central de l'étude. Il était aussi exploré en fonction des représentations que s'en faisaient les deux groupes d'informateurs dans chacun des trois milieux.

Ces trois cas illustrent surtout les patterns spécifiques de trois milieux marqués par différentes contraintes qui limitent la participation citoyenne des personnes défavorisées. D'ailleurs, comme on l'a vu précédemment, ces milieux ne favorisent pas toujours beaucoup la participation des citoyens en général. En premier lieu, les informateurs ont été questionnés au sujet des **capacités des usagers** des organismes d'aide alimentaire à s'engager dans une certaine participation citoyenne.

- Pour les informateurs du cas 1, ces capacités ne semblaient pas évidentes. Ils ont mentionné différentes limites : problèmes physiques et psychologiques, alcoolisme ou exclusion sociale. Il ont aussi jugé que ces personnes confrontées à des questions de survie pourraient avoir avantage à privilégier l'amélioration de leur qualité de vie avant de songer à s'engager dans une démarche de participation citoyenne. Selon des informateurs, ces usagers auraient tendance à être apathiques, à accepter difficilement

de bouger et de s'aider. Ils auraient de la difficulté à se considérer comme des acteurs responsables de leur propre développement.

- Dans le cas 2, par contre, les informateurs faisaient montre de plus d'optimisme à l'égard des capacités des usagers. Ils jugeaient qu'ils pouvaient avoir des connaissances, un potentiel et une intelligence, en dépit de leur situation de pauvreté. Toutefois, ils pouvaient manquer de la motivation nécessaire pour participer, celle-ci pouvant être bloquée par un isolement ou une difficulté à sortir de leur situation.
- Dans le cas 3, il a été mentionné surtout que les personnes défavorisées n'étaient pas les seules à être confrontées à leurs limites quand il s'agissait de foncer, de demander, de s'exprimer et de faire valoir son point de vue.

L'étude a exploré aussi les efforts mis en œuvre par les trois ressources pour contribuer éventuellement à ***l'empowerment de leurs usagers***. Ce terme désigne la prise ou reprise du pouvoir par les personnes concernées, ou encore l'augmentation de leur capacité d'agir. Pour cela, elles doivent notamment s'approprier les outils nécessaires. (Côté, 2007, p. 22-23, et Boisvert (2009, p. 14).

- Il était clair que l'organisme du cas 1 n'avait pas beaucoup déployé d'énergie à ce niveau. Un informateur avait toutefois mentionné la possibilité que l'organisme développe des activités d'éducation populaire destinées à ses usagers.
- Dans le cas 2, malgré la phase de démarrage de l'organisme, les efforts entrepris pour contribuer à *l'empowerment* des usagers étaient déjà dignes de mention. Ainsi, les usagers-bénévoles souhaitaient consciemment amener les simples usagers à une plus grande participation. Ils voulaient d'abord les inciter à être actifs au sein de l'organisme lui-même (distribution, puis transformation alimentaire). Par la suite, ils espéraient les accompagner vers une véritable participation citoyenne. Par exemple, ils pourraient faire valoir leurs besoins auprès des élus, après avoir appris à les affronter. Ici, la notion d'*empowerment* était plus directement associée à des enjeux de pouvoir identifiés à l'extérieur de l'univers clos de l'organisme.
- Dans le cas 3, également, on considérait que l'organisme en action depuis 12 ans contribuait à *l'empowerment* de ses usagers. Plusieurs informateurs ont mentionné l'exemple à succès d'un usager devenu employé rémunéré de l'organisme. Les informateurs ont aussi expliqué la façon habituelle de procéder pour encourager la participation de certains usagers bien disposés. Il s'agissait de les inciter à passer du dépannage alimentaire au bénévolat, puis à la cuisine collective, et éventuellement jusqu'au conseil d'administration, pour certains. Cette approche rejoint la démarche observée dans l'étude de Rouffignat et collaborateurs (2001). Cependant, pour les informateurs de cet organisme, il n'était jamais question d'amener les usagers de la ressource vers un rôle de citoyen actif dans sa municipalité.

Les informateurs ont aussi mentionné quelques **expériences concrètes de participation citoyenne** réalisées par les usagers des trois ressources. Il ne s'agissait évidemment pas d'un recensement systématique.

- Dans le cas 1, un usager était très engagé dans la démarche d'animation locale soutenue par la municipalité. Ce n'était pas l'organisme d'aide alimentaire qui l'avait incité à cette participation, mais plutôt le contraire. En effet, c'était l'usager qui avait tenté, sans succès, d'obtenir la participation d'autres usagers et même de bénévoles de l'organisme. Cet exemple illustre de façon intéressante le cas paradoxal d'une personne économiquement défavorisée, mais certainement pas intellectuellement. Cette personne présente des caractéristiques extérieures de marginalité, mais elle s'engage dans une démarche collective pour contribuer au mieux-être général de sa communauté.
- Dans le cas 2, deux autres genres d'exemples de participation citoyenne ont été cités : une personne avait fait du bénévolat pour le CLSC, et l'autre participait au conseil d'administration d'un organisme.
- Dans le cas 3, seul un informateur a affirmé que les personnes défavorisées faisaient rarement du bénévolat.

### **L'influence des milieux facilitant la participation citoyenne des personnes défavorisées**

L'étude avait pour objectif de mettre en évidence certaines caractéristiques des milieux qui pouvaient faciliter la participation citoyenne des personnes défavorisées. **Concernant les milieux municipaux**, l'analyse a montré que :

- Les informateurs des organismes d'aide alimentaire ont manifesté peu d'intérêt pour ce qui se passait dans l'univers de l'administration municipale. Ils ne fréquentaient généralement pas les assemblées du conseil municipal. À cet égard, ils n'étaient pas si différents de la population en général.
- Les trois administrations municipales avaient adopté des attitudes différentes au sujet de la participation des citoyens en général. Pourtant, celles qui affichaient une plus grande ouverture sur cette question (dans l'ordre, les cas 1 et 2) ne semblaient pas obtenir une meilleure participation de leurs citoyens. Et pas plus celle des personnes défavorisées. Ainsi :
  - La démarche d'animation locale soutenue par l'administration municipale dans le cas 1 n'a pas soulevé un grand enthousiasme chez les usagers de l'organisme d'aide alimentaire. Le fait que des efforts spéciaux ont été déployés pour les inciter à participer n'y a pas changé grand chose.
  - La municipalité du cas 2 est celle qui avait investi le moins d'énergie pour obtenir la participation de ses citoyens au sujet des orientations de développement. L'administration municipale avait aussi manifesté peu d'ouverture à l'égard des

besoins des personnes défavorisées. Cependant, des usagers de l'organisme d'aide alimentaire ont semblé intéressés à rencontrer les élus afin de les sensibiliser à ce sujet.

→ Dans le cas 3, l'administration municipale s'était montrée plutôt fermée à une « trop grande » et trop dérangeante participation citoyenne en général. Les élus semblaient privilégier une démocratie strictement représentative. De leur côté, les informateurs de l'organisme d'aide alimentaire avaient envisagé la possibilité de participer plus régulièrement aux assemblées du conseil municipal. Ils voyaient ce lieu de pouvoir comme un endroit où ils pourraient faire valoir graduellement les intérêts des personnes défavorisées et les questions de nature sociale.

- Finalement, l'analyse des trois cas laisse supposer qu'une administration municipale n'aurait pas nécessairement à présenter des caractéristiques spécifiques pour que, d'une façon ou d'une autre, la citoyenneté des personnes défavorisées puisse s'y exercer.

**Du côté des organismes d'aide alimentaire**, l'analyse a montré que différentes formes de participation des personnes défavorisées pourraient être facilitées par les pratiques d'*empowerment* développées par ces organismes. Cependant, avant qu'on puisse parler de « véritable participation citoyenne », le processus d'*empowerment* pouvait s'accomplir sur une longue période.

- Les informateurs des ressources d'aide alimentaire des cas 2 et 3 étaient de cet avis. Ils avaient identifié plusieurs conditions pour qu'un usager s'engage dans un tel processus. Les conditions mentionnées étaient : le respect de leur volonté et de leur rythme, le recours à des « moyens détournés » (enseigner la cuisine pour amener quelqu'un à mieux s'organiser), l'existence de personnes avec lesquelles ils se sentent en confiance, l'existence d'un lieu où il se sentent les bienvenus et par rapport auquel ils peuvent développer une certaine appartenance, le fait de poursuivre des améliorations à partir de petites choses de la vie quotidienne.
- À propos de la « véritable participation citoyenne », un informateur du cas 1 avait mentionné qu'il y avait différentes façons de l'exercer. À son avis, une personne ayant la charge d'une famille et occupant un emploi pouvait l'exercer de cette façon. Et ce, même si elle n'avait pas de disponibilité pour prendre part à une démarche d'animation locale. Dans le même sens, une personne occupée à développer graduellement ses propres potentiels, en vue d'acquérir plus d'autonomie et de devenir moins dépendante des services obtenus jusque là sans effort, pourrait exercer de cette façon sa citoyenneté. De même, une personne ayant réussi à quitter le statut d'usager d'un organisme, pour devenir employée du même organisme, exercerait elle aussi, à sa manière, sa citoyenneté.

### **Caractéristiques des personnes défavorisées facilitant leur participation citoyenne**

Un autre objectif de l'étude était d'explorer les caractéristiques des personnes défavorisées qui pouvaient faciliter leur participation citoyenne. Les différents informateurs ont mentionné

certaines conditions susceptibles de conduire ces personnes au-delà de leur propre dépendance initiale. Concernant d'abord leur **participation au sein de l'organisme** d'aide alimentaire :

- Les formes possibles d'engagement mentionnées étaient la participation bénévole à l'organisation d'une activité de distribution ou de transformation alimentaire et la participation à un atelier de cuisine collective.
- Il a été souligné que les usagers ne devaient pas être obligés à participer, mais consentir librement à cette participation. Ils devaient aussi être respectés dans leur rythme d'apprentissage.

L'étude a aussi tenté d'identifier certaines caractéristiques des personnes défavorisées qui pourraient développer une **participation citoyenne à un niveau plus social**. Deux principaux constats se sont dégagés :

- Ces personnes ne devraient pas avoir de limitations physiques ou psychologiques incontournables. Elles ne devraient pas non plus connaître de dépendance à l'alcool ou d'autres substances.
- Au-delà de ça, elles devraient avoir la volonté de ce genre d'engagement, malgré les conditions de vie difficiles qu'elles pourraient connaître.

## DISCUSSION

Au-delà des trois cas, l'analyse globale a conduit à poursuivre un peu plus loin les questionnements sur certains des thèmes abordés. Elle a mené à des réflexions un peu plus approfondies, éclairées par quelques éléments de théorie.

### **Sur la notion de communauté**

Les trois cas à l'étude ont amené à questionner la pertinence de la notion de communauté pour décrire de tels milieux municipaux. En fait, ça dépend de la définition donnée à ce terme. Et il ne semble pas suffisant que les trois municipalités aient des populations de tailles relativement comparables, et qu'elles soient enracinées dans des territoires ruraux bien délimités.

- Pour la plupart des informateurs, ces municipalités ne représentaient pas la communauté au sens humain ou social définie par Christensen et collaborateurs (1989, p. 23). En général, ils ne semblaient pas y voir (surtout pour Sainte-Émélie-de-L'Énergie et Saint-Damien) un « *système social structuré de personnes* » qui auraient entre elles « *une interaction sociale* » et qui partageraient, « *entre elles et avec le lieu qu'elles habitent* », des « *valeurs communes* » ainsi que des « *liens psychologiques* » et, finalement, « *une certaine conscience de leur identité en tant que communauté* ».

- Par contre, il en est autrement si on définit la communauté comme correspondant simplement « à un milieu de vie, à un territoire vécu, où on retrouve des résidents et des travailleurs ainsi que diverses organisations »<sup>2</sup>. Cette définition, dénuée de références significatives aux relations humaines et sociales, peut apparaître plus adéquate pour désigner les trois municipalités étudiées. On peut, toutefois, se demander aussi s'il ne s'agirait pas d'une dérive du concept, fortement teinté de l'individualisme dominant. Comment parler alors de communauté ? Il a semblé parfois difficile de considérer comme un tout les réalités décrites d'individus et de groupes vivant parallèlement dans un même milieu.

### **Sur le statut et le rôle de citoyen**

Dans le cadre de la revue de littérature réalisée pour les fins de l'étude, le statut et le rôle de citoyen avaient été explorés. Ils avaient été abordés surtout en fonction de ce qu'ils pouvaient être pour des personnes pauvres, démunies, défavorisées, exclues ou marginales.

- Selon certains auteurs, l'idée de participation citoyenne de ces personnes pourrait être apparentée à celle d'une relative intégration sociale. Celle-ci pourrait être atteinte au bout d'un processus long comportant plusieurs étapes. C'est le point de vue de Rouffignat et collaborateurs (2001), qui se sont intéressés à l'*empowerment* des personnes fréquentant des organismes d'aide alimentaire. À leur avis, les usagers de certains organismes dits « alternatifs » pouvaient devenir graduellement participants à des comités, puis éventuellement prendre part au conseil d'administration de l'organisme. La véritable participation citoyenne se réaliserait ultimement pour certains d'entre eux, quand l'utilisateur serait devenu capable de s'activer à l'extérieur de l'organisme où il avait obtenu au départ une aide d'urgence pour subvenir à ses besoins alimentaires de base.
- D'autres auteurs avaient proposé des éléments de théorie qui faisaient appel à des notions fondamentales comme celles de pouvoir et de subjectivation (Côté, 2009 ; Lamoureux, 2001) ou encore de conscientisation (Ninacs, 1996 ; Faniel, 2002). Guay (2006), pour sa part, laissait entendre que les organismes communautaires eux-mêmes pouvaient devenir le lieu d'expérimentation de nouvelles formes de pratiques sociales capables de changer la vie ici et maintenant.
- Il ne semblait pas évident pour la plupart des informateurs rencontrés qu'un organisme d'aide alimentaire puisse se donner aussi comme mission de contribuer à la subjectivation ou à la conscientisation des personnes qui le fréquentent. Encore moins devenir un lieu de réflexion sur les causes des inégalités sociales qui entraînent la pauvreté et la faim. Et pas plus un lieu d'expérimentation de pratiques sociales permettant aux usagers de s'attaquer aux causes de leurs problèmes pour vraiment améliorer collectivement leurs conditions de vie.

---

<sup>2</sup> Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007, p. 10.

- Pour les informateurs, en général, l'*empowerment* individuel (processus lent et graduel) semblait plus à la portée de certains usagers des organismes d'aide alimentaire que l'*empowerment* collectif. Il semblait aussi plus à la portée des personnes défavorisées que les processus de subjectivation ou de conscientisation, c'est-à-dire des processus plus exigeants visant l'action citoyenne et l'action politique.

### **Sur l'empowerment des usagers des organismes d'aide alimentaire**

On peut quand même noter que, parallèlement à l'étude, une démarche organisée d'*empowerment* était menée en 2009 auprès des organisations membres du ROSAM. Il s'agissait d'une formation dispensée par la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain. Elle visait à accompagner les organismes d'aide alimentaire dans un processus de conscientisation.

- Les résultats de l'étude laissent penser que les initiatives de ce genre pourraient être très pertinentes auprès des responsables, employés ou bénévoles de ces ressources.
- De telles démarches pourraient amener ces acteurs à réfléchir à l'élargissement éventuel du rôle qu'ils jouent auprès des usagers, et les outiller dans ce domaine.

### **Sur les lieux et les formes d'exercice de la participation citoyenne**

L'étude a suscité des interrogations sur les endroits et les façons possibles d'exercer la participation citoyenne.

- Il semblait important de bien distinguer la participation citoyenne et le bénévolat. En effet, une confusion à ce sujet a été observée chez plusieurs informateurs.
- L'analyse a questionné la place centrale accordée aux lieux de démocratie officielle pour y exercer sa participation citoyenne. Ainsi, il serait possible de le faire ailleurs et autrement qu'en votant aux élections ou en prenant part à des débats dans le cadre des instances publiques qu'on retrouve au sein d'une municipalité.
- Cette question rejoint les réflexions de Guay (2009, p. C6) à propos des « *nouvelles formes d'action citoyenne* » et d'une éventuelle « *recomposition de la citoyenneté* ». Selon cet auteur, le désinvestissement des instances démocratiques officielles par les citoyens ne serait pas nécessairement une chose négative. Ce constat rejoint les observations de Schnapper (2007, p. 27). Selon elle, ce ne serait pas dans les normes et les principes de la démocratie et de la citoyenneté que se trouverait la base du « *lien social* », c'est-à-dire de ce qui unit des personnes au sein d'un même groupe social.
- Il serait intéressant d'approfondir les représentations que se font les citoyens des démarches d'animation locale initiées par des municipalités ou des organismes de développement. Les voient-ils surtout comme de nouveaux lieux de débats contrôlés par

les instances démocratiques officielles (plus ou moins attirants pour cela) ? Ou les considèrent-ils comme des lieux vraiment propices au développement du « *lien social* » ?

### ***Sur la marginalité subie ou choisie***

Le cas particulier d'un informateur associé à une ressource d'aide alimentaire a suscité un ensemble de réflexions chez les chercheuses. Ces réflexions portaient sur les distinctions possibles entre l'exclusion (marginalité subie) et une marginalité qui pourrait être plus choisie. Les caractéristiques de cette personne elle-même avaient déclenché

- Elle était économiquement défavorisée, au point de devoir recourir aux services d'un organisme d'aide alimentaire pour nourrir sa famille. Elle était pourtant quelqu'un de très organisé, réfléchi et articulé et désirant mettre son potentiel au service de sa collectivité.
- Cette personne semblait faire partie d'un réseau informel plutôt « marginal ». Ses membres semblaient utiliser la Matawinie comme une sorte de laboratoire pour expérimenter différentes pratiques sociales alternatives. Autrement dit, ils s'efforçaient de vivre en-dehors des normes sociales associées au modèle de développement capitaliste et néolibéral dominant.
- Bien sûr, cette personne ne représentait aucunement le vécu de la majorité des personnes défavorisées recourant aux services d'un organisme d'aide alimentaire en Matawinie. Son cas a tout de même fait germer l'idée d'un nouveau projet de recherche sur la marginalité choisie et la participation citoyenne en Matawinie.

### **CONCLUSION**

Au terme de cette étude exploratoire, il a bien fallu admettre que l'objectif visé était ambitieux. Il s'agissait de mettre en évidence certaines conditions susceptibles de favoriser la participation citoyenne des personnes défavorisées au développement durable de leur milieu. Peu à peu, les chercheuses ont dû s'adapter humblement aux réalités de leur terrain de recherche. Ainsi, elles ont rapidement compris qu'un écart important existe entre le quotidien des personnes défavorisées et les grandes démarches d'animation locale en vue d'amener les citoyens d'une municipalité ou d'une MRC à contribuer à son développement durable.

Finalement, l'étude a surtout permis de mieux comprendre trois patterns particuliers d'interrelations entre une dynamique municipale, une dynamique communautaire et des personnes fréquentant un organisme d'aide alimentaire. On ne peut pas vraiment tirer de généralisations de l'analyse de ces trois cas. Elle renseigne surtout sur les milieux et les personnes directement concernées. Pourtant, il demeure pertinent de réfléchir encore aux possibilités de participation citoyenne des personnes défavorisées. Il demeure aussi pertinent d'alimenter leurs propres réflexions concernant les possibilités de s'attaquer collectivement à un développement qui leur laisserait toute la place à laquelle elles ont droit

en cette matière. Ces personnes ne sont-elles pas, trop souvent, les plus affectées par les orientations de développement trop centrées sur des intérêts économiques à court terme?